

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 3 septembre 2019, à 20h00, à la salle des assemblées du conseil au 200, boulevard Richelieu, à Richelieu, à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel et Tania Ann Blanchette et Messieurs les conseillers Stéphane Bérard, Claude Gauthier et Bruno Gattuso, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacques Ladouceur.

Monsieur le conseiller Michel Filteau est absent.

Madame Ann Tremblay, directrice générale, et Madame Roxanne Veilleux, greffière, assistent également à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Approbation du procès-verbal

3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 ;

4. Avis de motion

5. Adoption de règlement

6. Rapports de Comités et Commissions

6.1 Dépôt de l'ordre du jour du 21 août 2019 et du procès-verbal de l'assemblée du 19 juin 2019 de la S.E.C.T.-Eau ;

6.2 Dépôt de l'ordre du jour du 21 août 2019 et du procès-verbal de l'assemblée du 19 juin 2019 de la Municipalité régionale de comté de Rouville ;

6.3 Dépôt de l'ordre du jour du 28 août 2019 et du procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2019 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ;

7. Dépôt des rapports internes du mois d'août 2019 : Service des travaux publics, inspecteur municipal, Service de sécurité incendie, Service des loisirs et bibliothèque ;

8. Législation et administration

8.1 Embauche d'une secrétaire pour un remplacement temporaire ;

8.2 Fin d'emploi – employé 10-0108 ;

9. Finances

9.1 Approbation de la liste des comptes à payer du budget des activités financières ;

9.2 Dépôt des rapports budgétaires du 28 août 2019 ;

9.3 Dépôt de la liste des dépenses autorisées pour le mois d'août 2019 ;

10. Travaux publics

11. Urbanisme

11.1 Dépôt du procès-verbal non adopté de la séance du comité consultatif d'urbanisme du 21 août 2019 ;

11.2 PIIA : Installation d'enseignes directionnelles, menus numériques avec images statiques et d'une enseigne de façade, 2340, chemin des Patriotes, lot 2 866 921 ;

12. Sécurité publique

12.1 Octroi du contrat pour l'achat et l'installation d'une unité de ravitaillement ;

13. Hygiène du milieu

14. Loisirs, vie communautaire et culture

15. Point(s) nouveaux

16. Période de questions

17. Levée de la séance

DOCUMENTS D'INFORMATION AU CONSEIL

Sur ce :

19-09-203

RÉSOLUTION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Tania Ann Blanchette, appuyé par Jo-Ann Quérel et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

... Dépôt du procès-verbal,

Sur ce :

19-09-204

RÉSOLUTION

3.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019

Il est proposé par Stéphane Bérard, appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019.

Adoptée.

6.1...Dépôt des documents de la Sect'Eau.

6.2...Dépôt des documents de la Municipalité régionale de comté de Rouville.

6.3...Dépôt des documents de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

7... Dépôt des rapports internes : Service des travaux publics, inspecteur municipal, Service de sécurité incendie, Service des loisirs et bibliothèque.

... Soumis aux membres du conseil municipal, embauche d'une secrétaire pour un remplacement temporaire,

Sur ce :

19-09-205

RÉSOLUTION

8.1 EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE POUR UN REMPLACEMENT TEMPORAIRE

Il est proposé par Stéphane Bérard, appuyé par Jo-Ann Quérel et résolu unanimement que le conseil municipal entérine l'embauche de Madame Marie-Rose Simeone au poste de secrétaire en remplacement temporaire de Madame Nancy Gonthier, et ce, pour une durée de deux mois à partir du 12 août 2019 jusqu'au 18 octobre 2019, avec possibilité de prolongation, selon les conditions de la Convention collective entre le Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la Ville de Richelieu-CSN et la Ville de Richelieu

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier
Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, fin d'emploi – employé 10-0108,

Sur ce :

19-09-206

RÉSOLUTION

8.2 FIN D'EMPLOI – EMPLOYÉ 10-0108

CONSIDÉRANT le rapport verbal de Madame Ann Tremblay, directrice générale;

En conséquence, il est proposé par Tania Ann Blanchette, appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal :

ENTÉRINE la décision de la directrice générale et confirme la fin d'emploi de l'employé 10-0108 en date du 26 août 2019;

AUTORISE la directrice générale à négocier et signer, pour et au nom de la Ville, une entente de transaction et quittance avec le Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la Ville de Richelieu-CSN et l'employé 10-0108 relativement à la fin de son emploi au sein de la Ville.

Que la trésorière soit autorisée à payer les sommes requises à cette fin.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier
Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, l'approbation de la liste des comptes à payer du budget des activités financières,

Sur ce :

19-09-207

RÉSOLUTION

**9.1 APPROBATION DE LA LISTE DES
COMPTES À PAYER DU BUDGET DES
ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Il est proposé par Claude Gauthier, appuyé par Jo-Ann Quérel et résolu unanimement :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer au 28 août 2019, soit :

- Chèques numéros 7673 à 7744 pour un montant total de 118 556,15 \$.

D'APPROUVER la liste des déboursés payés d'avance au 28 août 2019, soit :

- Chèques numéros 7651 à 7672 pour un montant total de 569 433,43 \$.

D'AUTORISER la trésorière à les payer.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier
Trésorière

9.2 ... Dépôt des rapports budgétaires du 28 août 2019;

9.3 ... Dépôt de la liste des dépenses autorisées pour le mois d'août 2019;

11.1 Dépôt du procès-verbal non-adopté du comité consultatif d'urbanisme.

... Soumis aux membres du conseil municipal, PIIA : Installation d'enseignes directionnelles, menus numériques avec images statiques et d'une enseigne de façade, 2340, chemin des Patriotes, lot 2 866 921,

Sur ce :

19-09-208

RÉSOLUTION

11.2 PIIA : INSTALLATION D'ENSEIGNES DIRECTIONNELLES, MENUS NUMÉRIQUES AVEC IMAGES STATIQUES ET D'UNE ENSEIGNE DE FAÇADE, 2340, CHEMIN DES PATRIOTES, LOT 2 866 921

CONSIDÉRANT que le l'immeuble est assujetti au règlement 17-R-205 concernant les PIIA chapitre 6 « Entrées de la ville »;

CONSIDÉRANT que le projet consiste à installer deux enseignes directionnelles, deux menus numériques et à remplacer une enseigne de façade;

CONSIDÉRANT les plans déposés par Monsieur Michel Brisson, urbaniste, le 19 juillet 2019;

En conséquence, il est proposé par Jo-Ann Quérel, appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal approuve la demande telle que présentée.

Adoptée.

... Soumis aux membres du conseil municipal, octroi du contrat pour l'achat et l'installation d'une unité de ravitaillement,

Sur ce :

19-09-209

RÉSOLUTION

12.1 OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE RAVITAILLEMENT

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation, conformément à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), pour l'achat et l'installation d'une unité de ravitaillement;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissionnaires ont été invités;

CONSIDÉRANT qu'une (1) soumission a été reçue le 23 août 2019 avant 10h00 et fait l'objet de l'ouverture publique, soit :

| NOM DU SOUMISSIONNAIRE | MONTANT DE LA SOUMISSION (incluant les taxes) |
|--|--|
| La Boutique du Plongeur (Triton) Ltée. | 39 091,50 \$ |

CONSIDÉRANT que la soumission pour l'achat et l'installation de l'unité de ravitaillement est conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service incendie en date du 26 août 2019;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Bérard, appuyé par Claude Gauthier et résolu unanimement que le conseil municipal octroie le contrat pour l'achat et l'installation d'une unité de ravitaillement à l'unique soumissionnaire conforme, soit la Boutique du Plongeur (Triton) Ltée., pour un montant de 39 091,50 \$ incluant les taxes, et ce, aux conditions décrites dans les documents de soumission.

Que cette dépense soit assumée à même le surplus non affecté, poste budgétaire 55-991-12-000.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier
Trésorière

16 Période de questions

19-09-210

RÉSOLUTION

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Claude Gauthier, appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement que la séance soit levée à 20h31.

Adoptée.

Jacques Ladouceur
Maire

Roxanne Veilleux
Greffière

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.